

PRÉFÉRENCE FLASH INFOS

Numéro 88 - Avril 2021



AGENDA

-  **IMMEDIAT**
Consultation sur la gestion des haies - cf. page 2
Echéance 19 avril 2021
-  **avril-mai 2021**
Plan de modernisation :
construction du plan projet
-  **25 mai 2021**
COFIL du réseau F2A
-  **27 mai au 15 juin 2021**
CléA
formation des évaluateurs (à distance)

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION
Gwenaëlle LEPAGE,
Présidente de Préférence

COMITÉ DE RÉDACTION
Claire Delaye, Jacques Réodo,
Eric Nigay, Valérie Huré,
Brigitte Pottier.

Faites-nous parvenir vos articles
claire.delaye@agrosupdijon.fr

preference-formations.fr



LE PLAN DE MODERNISATION DES FORMATIONS

UN PLAN DU MINISTÈRE DU TRAVAIL PILOTÉ PAR LE HAUT-COMMISSAIRE AUX COMPÉTENCES

La crise sanitaire a révélé les capacités de l'appareil de formation à s'adapter. Ainsi, l'enseignement à distance s'est très rapidement développé et a permis d'assurer la continuité pédagogique. Pour capitaliser sur ces acquis et améliorer cette capacité d'adaptation, le Ministère du Travail a lancé **un plan d'hybridation et de numérisation de la formation professionnelle**. Cette action pilotée par le Haut-Commissariat aux Compétences s'inscrit dans ce cadre du plan de relance. La réalisation est prévue à échéance de 18 mois.



UN ENJEU FORT POUR PRÉFÉRENCE

Dès le démarrage du plan, Préférence a été identifié par la DGER pour porter cette action. Pour nos établissements et leur réseau, l'enjeu majeur est d'être identifié comme des interlocuteurs pertinents auprès du Ministère du travail et du HCC sur ce type de projet. Notre dimension nationale, les compétences des établissements et leur mobilisation constante sont des atouts que nous allons indéniablement valoriser.

1ÈRE PHASE : UN PARCOURS PILOTE SUR LES ARBRES FRUITIERS

Fin mars 2021, le **parcours taille des arbres fruitiers** proposé par Préférence a fait partie des 15 parcours « pilotes » sélectionnés, tous secteurs professionnels confondus. Le numérique, au travers de l'utilisation d'outils de réalité virtuelle ou augmentée dans l'acquisition des gestes professionnels, est mis en avant dans ces parcours.

Ils doivent, en outre, avoir un « impact » réel notamment au regard du nombre d'apprenants potentiels concernés dans des secteurs professionnels en tension, offrant ainsi une véritable « vitrine » de ces métiers.

Au travers de la construction de ces parcours, le plan vise à expérimenter une démarche d'hybridation des formations et à proposer à terme un kit méthodologique à l'ensemble des centres de formation.



TAILLE DES ARBRES FRUITIERS : LE TRAVAIL EST EN ROUTE

Au delà de l'impact en terme de publics concernés, ce parcours a été retenu notamment parce qu'il propose un **vrai simulateur de gestuelle professionnelle**. Le cabinet Wavestone, désigné par le Ministère du travail, nous accompagne dans la construction du parcours pilote. Le travail démarre avec la production d'un **plan projet pour mai 2021**. Une consultation a été menée dans ce sens par le réseau pour identifier les établissements prêts à s'engager dans ce travail. Ce plan projet comprend la scénarisation du parcours et l'identification des ressources nécessaires, les budgets et les modalités du déploiement du dispositif.

De juin à décembre, ce sera **la phase de mise en œuvre qui comprendra la production et le déploiement du dispositif**. Dans cette phase, le cabinet Wavestone, fera à nouveau appel aux compétences techniques du réseau. Il confiera la réalisation « informatique » du simulateur à une entreprise spécialisée.



3 THÉMATIQUES PRÉSENTÉES AU HCC - UNE SEULE RETENUE

3 parcours ont été proposés par Préférence à la sélection :

LE SUIVI DES CULTURES, axé sur les enjeux de bonnes pratiques et la préoccupation agroécologique : thématique transversale à de nombreux publics présents dans nos établissements, nous avons proposé la production d'un serious game qui n'a pas été retenu.

LE TRAVAIL EN LÉGUMERIE qui touche aussi bien les ateliers agroalimentaires que la restauration collective. Là aussi, c'est un jeu sérieux qui était envisagé. Il s'articulait autour de la traçabilité, de la sécurité sanitaire et de l'adaptation à la loi Egalim mais n'a pas non plus été retenu.

LA TAILLE DES ARBRES FRUITIERS s'adresse à un large public en formation travaux paysagers mais aussi en arboriculture spécialisée et en agriculture diversifiée. Ce parcours s'articule autour de l'utilisation d'un simulateur de taille. C'est ce dernier qui a été sélectionné.

2ÈME PHASE : L'APPEL À PROJET - LE RÉSEAU PRÉPARE SA RÉPONSE

Le second volet du plan vise à **renforcer les compétences et l'équipement des centres de formation pour favoriser le développement du numérique**. Un appel à projet très ouvert et ambitieux à destination de consortiums et de groupements d'organismes de formation va paraître très prochainement dans ce sens. Si l'obligation pour tout centre de formation ou CFA de disposer d'une plateforme LMS dans le cadre de la démarche qualité liée à la loi « Avenir » se confirme, ceci devrait constituer un contexte favorable pour engager les établissements vers le numérique.

Dans cette phase, les travaux d'ingénierie peuvent être pris en charge ainsi que la production ou l'acquisition de ressources (papier, numérique, réalité virtuelle, ...) et/ou d'outils de communication (plateformes, outils collaboratifs...). Il est également possible de créer ou de compléter la production de dispositifs hybrides de formation. On entend par hybride, le mixage des modalités d'apprentissage (présentiel, à distance, serious-game, réalité virtuelle, pratique sur les plateaux techniques ou en entreprise, valorisation de l'alternance...).

La collaboration entre organismes sera également privilégiée. Elle pourra passer entre autres par de la mutualisation ou l'organisation « d'écosystèmes » permettant l'accès à la formation sur tout le territoire.





Préférence est maintenant identifié comme un partenaire légitime dans la mise en œuvre du plan de digitalisation de la formation. Il s'agit désormais de transformer l'essai en produisant une réponse à l'appel à projet qui arrive. Le Comité Exécutif de Préférence a entamé une réflexion pour préparer la réponse du réseau. Les établissements seront consultés pour recueillir les besoins et construire la (ou les) proposition(s) du complexe.

DES NOUVELLES DES AUTRES ACTIONS

PREFERENCE-4C - C'EST PARTI !

LES RESSOURCES CO-CONSTRUITES EN VUE DU DÉPÔT DU DOSSIER D'HABILITATION SONT ACCESSIBLES

-  Contenus de cours et livrets pédagogiques
-  Documents dossier d'habilitation et annexes 6

Après 3 mois de travail collaboratif, les 23 centres producteurs ont finalisé les ressources pédagogiques qui sont mises aujourd'hui à disposition de l'ensemble du collectif. Une fois la convention signée avec le centre porteur (Rennes), le centre utilisateur reçoit le lien pour récupérer les diaporamas, livrets du stagiaire, annexes VI et ressources complémentaires lui permettant de déposer son dossier. Il ne faut pas tarder, l'échéance est fixée au 30 avril. Laure NITSCHHELM dont nous saluons le travail sur cette 1ère phase, est partie vers d'autres horizons professionnels. Elle est remplacée à Rennes par Elodie CAGNAT : elodie.cagnat@educagri.fr

GESTION DES HAIES : CONSULTATION EN COURS

UN PARTENARIAT AVEC L'OFB (OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ)

Une consultation est en cours jusqu'au 19 avril par Préférence auprès des établissements. Elle vise à identifier 4 ou 5 établissements prêts à contribuer en tant que « groupe itération offre/besoin » à la production par l'Office Français de la Biodiversité d'une ressource pédagogique relative aux services écosystémiques rendus par la haie. www.preference-formations.fr/le-reseau/consultations

